

Madame
Carine Bachmann
Directrice
Office fédéral de la culture
Hallwylstrasse 15
3003 Berne

Zürich, le 5 décembre 2022

Retours suite aux échanges relatifs au projet de Message culture 2025 ss

Madame la directrice, chère Carine,

Par la présente, nous donnons suite à la possibilité offerte aux organisations culturelles de transmettre leurs commentaires sur les six champs d'action proposés pour le Message culture 2025 et suivantes suite aux échanges qui ont eu lieu le 21 novembre dernier.

En premier lieu, nous tenons à vous remercier de l'organisation de ces échanges à ce stade de l'élaboration du Message culture ainsi que du format choisi. Nous avons apprécié la présence et l'écoute du Chef de département ainsi que des directions des institutions fédérales lors de cette rencontre. Nous tenons à saluer explicitement cet esprit d'ouverture qui augure d'une collaboration constructive.

Nous revenons ici sur quelques points généraux ainsi que sur le contenu de certains champs d'action qui nous concernent plus particulièrement.

Remarques générales

Nous comprenons que, du point de vue de l'OFC, les champs d'action proposés sont d'égale importance et confiés à différentes sections ou organes. En termes de communication et de signal envers le milieu culturel, il nous semblerait toutefois approprié de définir un ordre correspondant (sinon une hiérarchie) des champs d'action, voire de désigner deux ou trois axes comme prioritaires pour la période concernée, en tenant compte de l'impact que peut avoir une telle position de l'OFC.

Nous saluons le choix de poser une nouvelle terminologie et un nouvel agencement des axes du Message culture. Toutefois, il apparaît à nos membres (notamment le Réseau Médiation Danse, un organe informel qui s'est apparenté cette année à Danse Suisse, ainsi que l'association Tanzmehr, dont vous avez reçu la prise de position) que la participation culturelle est en l'état actuel peu évoquée dans le projet. Les avancées réalisées dans ce domaine, notamment grâce aux efforts entrepris ces dernières années sous l'égide de l'OFC, ne devraient pas être menacées par un changement de priorités. Nous plaidons ainsi en faveur de mentions explicites de la participation et de la médiation culturelles dans les champs d'action potentiellement concernés.

La culture comme secteur d'activité professionnelle

Ce champ d'action constitue naturellement une priorité pour l'association professionnelle que nous sommes. Au-delà de ce point de vue, il nous semble qu'il mériterait d'être prioritaire dans le Message culture, notamment dans le sillage des discussions politiques et publiques en lien avec la précarité du secteur culturel et avec les réflexions sur le système de la sécurité sociale.

Le Réseau Médiation Danse a rejoint l'association professionnelle Danse Suisse avec pour principaux objectifs de promouvoir la reconnaissance de l'activité professionnelle des médiatrices et médiateurs ainsi que d'en développer la qualité par l'établissement d'un registre professionnel. Nous souhaitons de fait, comme mentionné en introduction, que la médiation fasse l'objet d'une reconnaissance appropriée dans le cadre du Message culture.

Deux axes sont actuellement prioritaires dans les objectifs de Danse Suisse : les recommandations salariales (et leurs effets escomptés) ainsi que la garantie de l'intégrité physique et psychique dans les lieux de formation et de travail. Dans ces deux domaines, nous nous efforçons de réunir les forces des associations professionnelles nationales et régionales liées aux arts de la scène en vue d'une coordination des mesures favorables à leur efficacité. Une implication de l'OFC dans ces efforts – qu'il s'agira de poursuivre au-delà de 2024 – nous semblerait pertinente, et donc une mention correspondante dans le Message culture. Jusqu'à présent, les conventions de prestations induisent de fait une concurrence entre certaines associations professionnelles, qui sont ainsi poussées par choix stratégique à renoncer à des synergies par ailleurs souhaitables. Au vu du nombre de partenaires impliqués dans ces thématiques (différents offices de plusieurs départements, chambres fédérales, Cantons, ...), un renforcement des interlocuteurs et de l'impact du secteur culturel doit cependant être un objectif constant.

La gouvernance dans le domaine de la culture

Ce champ d'action est à notre sens celui dans lequel l'impact possible de l'OFC est le plus élevé, car il peut y développer son action de la manière la plus légitime et la plus directe. Tel que définis, le *dialogue avec la société civile et le secteur privé* ainsi que la *coopération intersectorielle* rejoignent nos remarques précédentes. Le *monitorage de la culture* aborde un thème essentiel à une meilleure compréhension et à une action plus efficace de notre travail : les statistiques. Ici, l'effort de coordination sera colossal. Pour exemple, la classification fonctionnelle du modèle comptable harmonisé en vigueur (MCH2) se résume à une seule désignation de compte pour les arts vivants : « Musique et théâtre ». Nous serions très reconnaissants si l'implication de l'OFC permettait de disposer de bases cohérentes pour la récolte des données dans les divers domaines des arts de la scène et plus particulièrement de la danse (la difficulté était du reste apparue pleinement lors de l'élaboration du Panorama danse en 2018). Nous saluons enfin la mention explicite de la *coopération internationale*, sachant que le fonctionnement du milieu de la danse est fortement dépendant des échanges internationaux.

Actualisation du système d'encouragement de la culture

Dans ce champ d'action, l'attente que nous plaçons envers l'OFC est principalement d'impulsion et éventuellement de coordination. Il va de soi que Pro Helvetia pourra en revanche servir ici de pionnière dans le développement d'instruments de soutien. Nous relayons à ce propos la crainte exprimée par nos membres lors de divers échanges : sans moyen supplémentaires conséquents, la volonté d'étendre

les soutiens à d'autres processus de travail impliquera une répartition des ressources au détriment des productions. Nous souhaiterions que l'OFC puisse initier et/ou accompagner des projections quant aux impacts des mesures envisagées par les différents niveaux de collectivités sur les professions concernées.

Culture et transformation numérique

Sans entrer dans les enjeux importants de la numérisation, nous relevons ici le caractère essentiel pour les arts vivants de *la culture analogique comme contrepartie des mondes virtuels*. En l'état actuel, aucun objectif ne semble lié à ce défi, qui le mériterait pourtant largement.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à ces lignes, nous vous adressons, Madame la directrice, chère Carine, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour Danse Suisse



Kathleen McNurney
Présidente



Cyril Tissot
Directeur